



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 février 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 février 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 février 2003

**Lotissement Communal de la Broche - avenant n° 1 au marché de
travaux de voirie et réseaux divers**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Yannick TARDY

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine REYSSAT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 février 2003

DELIBERATION D20030125

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Lotissement Communal de la Broche - avenant n° 1 au marché de
travaux de voirie et réseaux divers**

Monsieur Rémy LANDAIS, Conseiller Municipal Spéc.Adj.Quartier, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 22 novembre 1999, le Conseil Municipal a approuvé le dossier de consultation des entreprises concernant les travaux de viabilisation du Lotissement Communal « La Broche » réalisé sous convention de mandat par la SEMIE de Niort. Le Maître d'œuvre étant le Cabinet Géo 3 D.

L'entreprise retenue pour le lot 1 – voirie et réseaux divers est la SARL Naudon de Niort.

OBJET DE L'AVENANT :

Le présent avenant a pour objet d'inclure au marché de l'entreprise concernée les travaux modificatifs suivants :

1°) Travaux supplémentaires générés par des désordres lors de la construction des maisons et par le changement des revêtements de certains espaces.

+ 1 826,28 € HT.

2°) Prestations en moins value : le choix par le maître d'ouvrage de faire réaliser en régie les travaux de pose de bordures et trottoirs en façade de la rue de la Broche :

- 4 205,31 € HT.

Le montant du présent avenant s'élève en moins value à la somme de : - 2 379,03 €.

MODIFICATION DU MONTANT DU MARCHE :

DESIGNATION	H.T.	T.V.A. 19,60 %	T.T.C
Montant du marché initial	117 247,27 €	22 980,46 €	140 227,73 €
Avenant n° 1 en moins-value	2 379,03 €	466,29 €	2 845,32 €
TOTAUX	114 868,24 €	22 514,18 €	137 382,42 €

Le montant du marché y compris le présent avenant est ainsi porté à la somme T.T.C. de :

CENT TRENTE SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DEUX EUROS ET QUARANTE DEUX CENTIMES.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 1 du lot n° 1 ci-annexé ;
- autoriser la SEMIE de NIORT agissant pour la Ville de Niort dans le cadre de son mandat à signer cet avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 6

Pour le Maire de Niort
Le Conseiller Municipal Spéc. Adjoint de
Quartier,

Rémy LANDAIS